

Compte Rendu de l'audio-conférence du 07/05/2020 – DDFIP01

Vos élus CFDT-CFTC : **Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) cftc.dgfiip.01@gmail.com
Laetitia ALLEGRE (Suppléante) laetitia.allegre@dgfiip.finances.gouv.fr
Claire DESGOUTTE (Experte) claire.desgoutte@dgfiip.finances.gouv.fr

Point d'actualité Covid-19 : le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Ain présente la phase d'approche du déconfinement. Notre département est passé au « vert » durant l'audio (allocution du 1^{er} Ministre). Par contre la reprise ne se fait que sous conditions : capacités sanitaires des services (masques, gel, nettoyage, respect des règles de distanciation sociales,...). Les agents sont appelés à la responsabilité individuelle et collective. Les agents en télétravail ne reprendront pas tous en présentiel. Cela dépendra de la nécessité de leur présence. Les agents « fragiles » seront placés en télétravail (PC portables ou « Tiny »).

Les Chefs de services ont reçu 2 questionnaires à remplir pour évaluer le niveau de préparation pour la reprise.

Le 11 mai au matin seuls les services répondant aux critères seront ouverts.

Le soutien du SIP de Bellegarde fonctionne. A ce jour on recense plus de 550 appels pris en charge par la Direction. Ce matin à 12h se sont 69 appels reçus. Le cas simples sont traités et les complexes transférés au Chef du SIP. Reprise des agents prévue le 11 mai matin.

Le même jour la Direction déportera son soutien au profit du SIP de Bourg en Bresse.

Questions posées au DDFIP par les participants :

- **Les Chefs de services auront-ils le temps de contacter tous les agents pour la reprise ?**
Réponse : oui. Seuls ceux en ASA pour raison de santé ou d'écoles fermées sont concernés. Ceux en télétravail poursuivent ainsi jusqu'à nouvel ordre. Reprise progressive. Les agents doivent attendre l'avis de leur Chef de service pour reprendre.
- **Qu'est ce qui déclenche l'autorisation de reprise ?**
Réponse : la validation par la Direction des Plans de Reprise d'Activité des services.
- **Agents Fragiles ?**
Réponse : pas de reprise sans avis du Médecin de prévention. Pas de délai connu, le Médecin de prévention donnera son accord quand les avis scientifiques seront favorables.
- **Cas des agents ayant des enfants dans des écoles avec ouvertures alternées ?**
Réponse : ils restent en ASA pour garde d'enfant sur présentation d'une attestation scolaire.
- **Parents non volontaires pour remettre leurs enfants à l'école ?**
Réponse : en attente de consignes du 1^{er} Ministre et du Ministre de la Fonction Publique.
- **Nettoyage des locaux, les problèmes sont-ils résolus ?**
Réponse : Il a été demandé à la société Derichebourg de reprendre les nettoyages habituels. Les services doivent faire remonter les défaillances dès leur constat. Ne pas attendre.
- **Point stocks de produits sanitaires et d'hygiène ?**
Réponse : 130 litres de gel, masques, alcool, désinfectant, produits de nettoyage. La distribution est organisée. Ne pas attendre la rupture dans les services pour demander les renouvellements. Les Chefs de services doivent anticiper et, au besoin, peuvent venir récupérer leurs commandes à la Direction pour gagner du temps.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
frederic.schmitter@dgfiip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfiip.01@gmail.com

- **Point PC pour télétravail ?**
Réponse : à l'avenir ce seront des PC portables qui seront achetés. Cela facilitera la mise en télétravail en fonction des choix et/ou besoins.
- **Stock stratégique de masques,... ?**
Réponse : 30000 masques, livrés par les Armées, est conservé à la Préfecture.
- **Stagiaires, matériels, tutorat, régime horaire, ... ?**
Réponse : les dates de stage ont été repoussées par l'ENFiP. Même consignes sanitaires que lors de la dernière audio-conférence : distanciation, écrans déportés, imagination...
- **RIA : réouverture, paniers repas, ... ?**
Réponse : le RIA semble se diriger vers la fourniture de paniers repas sur commande. Une consultation/information est en cours par courriels.
- **Repas sur site ?**
Réponse : repas individuels dans les salles de convivialité mais en respectant les gestes barrières et distanciation. Désinfecter les matériels collectifs après chaque usage (cafetière, micro-onde,...).
- **Frais de repas : le ticket de caisse est intrusif, des articles perso peuvent apparaître ?**
Réponse : il est possible de dissocier les articles à la caisse pour avoir des tickets distincts.
- **Congés, RTT,...?**
Réponse : la DGFiP a demandé aux DDFiP d'appliquer les directives nationales avec discernement. Ce sera du cas par cas.
- **Quid des agents qui souhaiteraient conserver leur masque dans les services ?**
Réponse : les Chefs de services doivent les convaincre qu'ils ne risquent rien. Si l'agent persiste le Chef de service doit contacter les services RH. La Direction n'envisage pas de sanction envers les agents à ce sujet. Nous n'allons pas ajouter de l'angoisse à la peur.
- **Ecrans plexiglas dans les accueils ?**
Réponse : 37 ont été commandés. Plusieurs sont en cours d'installation. Les derniers sont attendus lundi 11 mai. Pas d'accueil « spontané ». Tout doit être fait pour dénouer les « dossiers » par téléphone ou internet. Rendez-vous uniquement en dernier ressort.
- **Mutations locales ?**
Réponse : une audio-conférence est prévue la semaine prochaine pour discuter des pré-requis. Nous allons lister les emplois vacants actuels. Les agents devront exprimer leurs desideratas par ALOA très prochainement. Pour ceux qui n'y ont pas accès il faut qu'ils se mettent en relation avec les services RH au plus vite.

La date et l'heure de la prochaine audio-conférence sera communiquée ultérieurement.

Vos élus CFTC-CFDt vous le rappellent : respecter les règles sanitaires, de distanciation et les gestes barrières c'est vous protéger en protégeant les autres.

N'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFiP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com